

Colloque international
Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ?
Un débat européen sur les budgets de référence
13 octobre 2015

– Pierre Concialdi : Bonjour. Mon propos sera centré sur trois remarques principales en essayant de faire un lien avec les interventions précédentes. On peut d’abord identifier un point commun entre les démarches britannique et française ainsi que celle développée au niveau de l’Union européenne. Ce point commun, à mon avis fondamental, concerne l’objectif poursuivi dans la construction des budgets de référence. Dans les trois approches, l’objectif est de parvenir à un budget minimum pour participer à la vie sociale. Cela signifie qu’il s’agit de définir un seuil au-dessus duquel on a une chance raisonnable de pouvoir remplir un certain nombre de rôles sociaux dans la société. C’est très différent, et j’insiste là-dessus parce que cela peut être source de confusion dans certains débats, de ce que l’on pourrait appeler un seuil de pauvreté. En définissant un seuil de pauvreté, on vise à établir un seuil au-dessous duquel il y a de grands risques de connaître des privations et de ne pas être inclus dans la société. Pourquoi cette distinction est-elle importante ? Pour deux raisons.

Premièrement, parce que l’on n’obtient pas le même résultat *a priori* selon l’objectif poursuivi – ou la question posée. C’est ce qui ressort, en tout cas, des résultats de diverses enquêtes auprès des ménages. Par exemple, quand on demande aux individus quel est « le revenu minimum pour joindre les deux bouts » (baromètre de la DREES), ou « le revenu minimum pour vivre » (enquête SRCV), on obtient en moyenne un revenu de l’ordre de 1 500 euros par mois pour une personne seule. En revanche, lorsqu’on demande à ces mêmes personnes quel est « le revenu au-dessous duquel un individu peut être considéré comme pauvre », le résultat est bien différent, de l’ordre aujourd’hui de 1 100 euros par mois pour une personne seule. L’écart est donc très significatif, de plus de 400 euros. Cela signifie que ce n’est pas la même chose de construire un budget de référence pour valider un seuil de pauvreté que de construire un seuil de référence permettant de participer à la vie sociale. C’est un premier point de relative convergence entre les différentes approches, britannique, française et européenne.

Deuxièmement, parce que cela a des conséquences en termes de méthode. Cela conduit notamment à définir de façon très générale et non socialement typée les caractéristiques des cas types - c’est-à-dire les individus fictifs dont discutent les groupes de consensus lorsqu’ils définissent le panier de biens et services nécessaires pour participer à la vie sociale. C’est pourquoi ces cas types ont été définis dans l’étude de l’ONPES simplement par leur sexe, leur âge et leur situation familiale. Il n’y avait pas de cas type socialement défavorisé, parce que l’on a considéré qu’il y avait une contradiction à représenter, par exemple, un cas type de chômeur ou de personne avec un bas salaire, tout en faisant

l'hypothèse qu'il pourrait participer à la vie sociale. Et c'est d'ailleurs ce qu'ont confirmé les premiers groupes de discussion en évoquant spontanément l'idée qu'une des conditions nécessaires pour participer à la vie sociale était d'avoir un emploi. Dans l'étude de l'ONPES, les cas types ont donc été définis, outre leurs caractéristiques générales, comme des personnes étant soit en emploi, soit en capacité d'être toujours à tout moment en possibilité d'en occuper un. Autre conséquence en termes de méthode : les participants aux groupes de consensus, c'est-à-dire les personnes qui discutent du contenu du panier de biens et services nécessaires pour participer à la vie sociale, ont été choisis de façon à couvrir une variété de situations sociales, ceci afin d'éviter la question déjà évoquée des préférences adaptatives.

Deuxième remarque, qui constitue là aussi un point partagé par les expériences britanniques, française et européenne : il est nécessaire, comme l'a rappelé Ian Gough, de tirer le meilleur parti des savoirs et expertises existantes à travers une approche duale s'appuyant à la fois sur les savoirs d'expérience des citoyens et les savoirs codifiés des experts. C'est sur la façon de mobiliser ces deux formes d'expertise et sur l'ordre dans lequel on les mobilise qu'il existe des divergences entre, d'une part, les expériences britannique et française et, d'autre part, l'expérience européenne.

Ces deux formes d'expertise (l'expertise « citoyenne » et les savoirs codifiés des experts) sont toutes deux pertinentes, mais leur degré de pertinence est plus ou moins élevé selon le degré d'abstraction où l'on considère la notion de besoin. C'est ce qu'essaye d'illustrer cette diapositive. En résumé, plus on se situe à un niveau d'abstraction élevé – en considérant par exemple les besoins très généraux de se nourrir, de se vêtir, ... – plus les savoirs codifiés des experts sont pertinents. En revanche, plus on considère la dimension très concrète des besoins - celle qui définit le contenu détaillé du panier de biens et services nécessaires - plus les savoirs d'expérience des citoyens gagnent en pertinence au détriment des savoirs « experts ».

Dans la mesure où la construction des budgets de référence vise, dans toutes les approches (britannique, française ou européenne), à définir un panier de biens et services très concrets, on peut soutenir que c'est l'expérience citoyenne qui doit primer à ce niveau. C'est ce qui explique la démarche de l'ONPES.

Comme le montre le schéma, il y a eu quatre grandes étapes dans cette démarche. La première avait pour objet de formuler des objectifs très généraux. Les trois suivantes avaient pour but d'élaborer des paniers de biens et services très concrets. Ce processus a été long et relativement exigeant, car il a fallu tenir une trentaine de réunions qui ont concerné 200 participants pour un total d'environ 150 heures de réunion. Dans cette démarche, les résultats des groupes de consensus étaient constamment confrontés à des remarques d'experts, mais aussi à des données statistiques sur les comportements réels de consommation des ménages, de façon à informer les citoyens.

Cette démarche était à la fois itérative et ascendante. Itérative, dans la mesure où les groupes de consensus ont été consultés à trois reprises sur le contenu du panier de biens et services nécessaires pour participer à la vie sociale. Il ne s'agissait pas, comme dans l'approche européenne, de faire valider une fois pour toutes un panier de biens et services préétabli par des « experts ». Ascendante, dans la mesure où les premiers groupes réunis ont discuté d'abord des besoins individuels en partant de l'expérience concrète des personnes réunies. Les célibataires hommes ont ainsi discuté des besoins des célibataires hommes, les femmes retraitées en couple ont discuté des besoins des femmes retraitées en couple, etc. Dans la seconde étape, les participants ont été renouvelés et des groupes mixtes ont été constitués. Les hommes et les femmes examinaient à la fois les besoins d'individus - hommes et femmes - célibataires ou en couple, et avaient leur mot à dire sur les besoins des personnes de sexe opposé. Enfin, à la troisième et dernière étape, on remonte encore en quelque sorte vers une plus grande forme de généralité, puisqu'on n'a plus que trois groupes généraux : des actifs sans enfants, des actifs avec enfants, et des retraités. Et ces groupes examinent les résultats des discussions précédentes en considérant les besoins de l'ensemble des membres du ménage.

En renouvelant les participants aux groupes de consensus à chaque étape et en réunissant des groupes de personnes ayant une expérience de plus en plus générale, on aboutit ainsi à croiser une variété d'expériences d'une généralité de plus en plus grande.

Tout en préservant l'idée d'un modèle hiérarchisé des besoins caractéristique de l'approche développée par Doyal et Gough - dont l'objectif premier est de définir un noyau, le plus universel possible, de besoins humains - la démarche de l'ONPES est partie des besoins les plus élémentaires et concrets, pour reconstruire et faire valider des besoins « généraux, en quelque sorte, les participants étant à chaque étape informés par les remarques des experts et d'autres informations, par exemple sur les comportements de consommation des ménages.

Dans le débat public, les résultats sont résumés à un indicateur monétaire qui valorise le contenu des différents paniers de biens et services - définis en quantité et en qualité - mais c'est bien le contenu de ce panier de biens et services qui constitue le résultat le plus direct des discussions des groupes de consensus.

Enfin, dernière remarque, je voudrais insister sur un point, qui me semble important. On parle de budgets pour participer à la vie sociale. Mais il faut insister sur le fait qu'il s'agit bien de budgets minimums. Différentes techniques ont été mises en œuvre pour s'assurer que les participants aux groupes de consensus étaient bien conscients qu'on leur demandait de parler de besoins minimums. Cela s'est d'abord appuyé sur la distinction entre les notions de besoin et désir déjà évoquée par Ian Gough. Cette distinction était rappelée en permanence et, à chaque fois que les animateurs voyaient que les préférences ou

les désirs individuels pouvaient prendre le pas, on revenait à cette distinction entre besoin et désir. Il y avait aussi dans les relances des animateurs le questionnement constant sur la « nécessité a minima » de disposer de tel ou tel bien ou service. Il faut rappeler également que la définition du panier de biens et services résultait d'un consensus argumenté au sein des groupes. À chaque étape, les points de désaccord non résolus à l'étape précédente étaient réexaminés afin d'identifier les limites du consensus acceptable. Et enfin, à l'ultime étape, on a explicitement soumis, pour la seule et unique fois du processus, le montant des paniers de biens et services valorisés aux groupes de consensus en leur demandant explicitement de regarder s'il n'était pas possible de faire des économies pour arriver à un budget moins élevé. Cela n'a pas conduit à des modifications substantielles des budgets de référence.

– Dominique Rousset : merci beaucoup pour cette synthèse, sur laquelle vous aurez sans doute encore à vous expliquer ou à revenir avec les questions et les commentaires. On a deux micros dans la salle, tous ceux qui souhaitent intervenir, en revenant aussi sur l'intervention préliminaire de Ian Gough, car beaucoup de ce qui s'appuie après s'appuie sur ses travaux. Et il va d'ailleurs nous rejoindre, c'est une bonne idée. Merci beaucoup. Vos commentaires ou vos questions, merci de vous présenter rapidement.

– Bonjour, je dirige une association qui regroupe maintenant plus de 400 allocataires de minima sociaux, et j'ai une question par rapport à nos experts français et anglais, enfin deux questions. La première, si je me réfère à la question de la participation au niveau social, tout le monde est d'accord pour dire, à part le gouvernement, mais les différentes études qui ont été faites jusqu'à maintenant montrent que la participation au niveau des politiques sociales aujourd'hui par les personnes en situation d'exclusion elles-mêmes est fictive, c'est une participation alibi. Donc ma question par rapport à ce qui a été présenté ce matin est double, d'une part : comment étaient choisies les personnes non expertes ? Et la deuxième question : il était question sous l'ancienne commission de la création d'un minimum social au niveau européen en fonction du coût de la vie évidemment de chaque pays. Donc vos travaux, est-ce qu'ils pourraient déboucher sur l'éventuelle création d'un minimum social au niveau européen ? Merci.

– Dominique Rousset : merci beaucoup pour ces deux questions importantes. Sur la première, sur le choix des groupes, vous parlez de la France ? On peut répondre rapidement là-dessus ?

– Le CREDOC a sollicité ses partenaires habituels, pour recruter en fonction d'une grille définie auparavant, si c'était des groupes de femmes, il fallait que ce soit des groupes de femmes, d'un certain âge, etc. Et les groupes sont des

groupes de 8-10 personnes maximum. Pour avoir, non pas une représentativité statistique, mais une variété de situations sociales, par rapport à l'emploi ou en termes de niveau de vie ou de revenus.